



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Expiration des conventions collectives

La FAE rappelle au gouvernement son obligation de négocier avec les travailleuses et travailleurs du Québec

Montréal, le mardi 31 mars 2015 – Leur convention collective arrivant à échéance aujourd'hui, les 32 000 membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) sont sortis de leur salle de classe sur l'heure du dîner et ont fait un piquetage symbolique de 13,5 minutes devant les 800 établissements de la Fédération afin de rappeler à Philippe Couillard son obligation envers les travailleuses et les travailleurs du Québec : celle de négocier de bonne foi un contrat de travail juste et équitable.

Conjointement avec les professionnelles en soins de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ, les enseignantes et enseignants de la FAE ont clairement rappelé leur demande de rattrapage salarial de 13,5 % sur trois ans, le gouvernement n'offrant que 3 % sur cinq ans, dont un gel salarial pour les deux premières années.

« Nous sommes au cœur des services publics, et le gouvernement doit reconnaître la valeur des enseignantes et des enseignants, mais aussi celle des professionnelles en soins, en commençant par nous accorder notre juste part de salaire et les ressources nécessaires pour remplir notre mission. Même si le gouvernement a déposé la semaine dernière un cadre budgétaire austère, la FAE est convaincue que le gouvernement ne souhaite pas se voir condamner une seconde fois en 10 ans pour violation du droit au travail par le Bureau international du travail, et elle espère qu'il négociera de bonne foi les conditions de travail que méritent les travailleuses et les travailleurs du Québec », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

Bien que les négociations se déroulent actuellement sur un ton cordial, la FIQ et la FAE demeurent inquiètes par le fossé qui sépare les demandes syndicales des offres patronales. Elles appréhendent les conséquences néfastes des propositions patronales sur leurs 100 000 membres.

« Les offres patronales du gouvernement sont méprisantes pour les professionnelles en soins, les enseignantes et les enseignants. Elles les appauvriront et réduiront de façon importante leur pouvoir d'achat. Nous sommes exaspérées et insultées du manque de reconnaissance du gouvernement et de la surcharge de travail. Nous souhaitons de meilleures conditions de travail et d'exercice afin d'offrir de meilleurs soins et une éducation de qualité au Québec », a conclu le vice-président de la FIQ, Daniel Gilbert.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290